Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260617-D_2026_092-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 17 juin 2026

Date de convocation :
11 juin 2026

Nombre de membres :
En exercice : 31
Présents : 25
Procurations : 5
Nombre de votants : 30

Secrétaire de séance :
Madame Noémie BROSSAULT

Le dix-sept juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle du conseil, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Thierry BURLOT.

PRESENTS :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC, Monsieur Paul BONDOT, Madame Noémie BROSSAULT, Monsieur Hugues BRAULT, Mesdames Catherine CABOT, Christine COLAS, Marianne DAIGNAN, Messieurs Bruno DESLANDES, Bruno FONTAINE, Mesdames Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Messieurs Philippe FOURNEYRON, Dylan LEMOINE, Clément LE RICOUSSE, Madame Valérie LEROY, Monsieur David MACE, Madame Marie-Claire MERVIN, Monsieur Michel MOREL, Mesdames Hélène REUX, Muriel ROLLAND, Monsieur Philippe ROULLE, Mesdames Sylvie SARDIN, Véronique SALZE-LOZAC'H, Messieurs Frédéric SOHIER, Kévin STEINBACHER.

AVAIENT DONNE POUVOIR :
Monsieur Jacques ERTLE à Madame Hélène REUX, Madame Evelyne GAUTIER LE BAIL à Monsieur Michel MOREL, Monsieur Olivier PERSON à Madame Valérie LEROY, Monsieur Arnaud SALMON à Madame Martine GUENEGANT, Madame Véronique SALZE-LOZAC'H à Monsieur Philippe ROULLE.

ABSENTE EXCUSEE :
Madame Françoise RIOU.

Délibération n° 2026-092

Petite enfance - Mise en place de l'API* "Participation familiale EAJE" - Autorisation de signer

Le conseil communautaire,

Vu l'article L114-8 du code des relations entre le public et l'administration,

Considérant l'opportunité pour les EAJE de la CCCE de poursuivre sa participation à la simplification des démarches pour le service petite enfance,

Considérant l'opportunité d'optimiser les moyens alloués au Service Information Accueil Petite Enfance de la CCCE dans le traitement des données nécessaires à l'instruction des dossiers dont il a la charge,

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260617-D_2026_092-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter auprès de la Direction Interministérielle du Numérique, la transmission de données personnelles via l'API « Participation familiale EAJE » aux fins de gestion et d'actualisation des dossiers familles relatifs aux établissements communautaires d'accueil de jeunes enfants ;

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à engager l'ensemble des démarches et signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;

- **CHARGE** la Responsable du Pôle Petite Enfance et le Responsable du Pôle informatique, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, le 17 juin 2026

Le Président,
Thierry BURLOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'EMERAUDE